

La Transition Energétique enfin au parlement 27 septembre 2014

Le débat sur la *transition énergétique et la croissance verte*, tel est le nouvel intitulé de la loi, s'ouvre au parlement dans quelques jours et pourrait durer jusqu'au printemps 2015.

Après une démarche lancée il y a près de trois ans - la plateforme électorale PS/EELV a été entérinée en novembre 2011 et les promesses électorales du futur président l'ont retouché à la marge au début 2012 - le débat qui s'ouvre est l'aboutissement d'un très long processus : plus de six mois d'un débat public, bien peu serein et pas toujours démocratique, débouchant sur près d'un an de conciliabules dans les cabinets ministériels sous la direction de trois ministres de l'environnement successifs !

Le texte du projet de loi, un pavé de quelques 400 pages, dont on attendait qu'il parle d'énergie et de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, c'est-à-dire avant tout de pétrole et de gaz puisqu'en France ces deux sources représentent plus de la moitié de l'énergie consommée, la presque totalité des émissions de gaz à effet de serre cause de réchauffement du climat et coûtent à la France environ 70 milliards par an soit l'équivalent de son déficit commercial.

En fait comme on le pressentait depuis trois ans c'est surtout de réduction du poids du nucléaire, c'est à dire d'électricité et pas d'énergie, de développement d'énergies renouvelables (ENR) pour limiter le prétendu *retard* français et de maîtriser la consommation que traite le projet de loi. On s'y préoccupe plus de remplacer le nucléaire par des éoliennes et des panneaux photovoltaïques que de demander à ceux-ci de remplacer le gaz ou le pétrole et on ne se préoccupe guère de climat, d'économie ou de balance des paiements mais on évoque beaucoup la croissance verte.

Bref trois ans n'ont pas suffi pour corriger l'erreur dramatique initiale du projet. Certes au détour du texte on retrouve bien un certain nombre d'objectifs à l'horizon 2025 ou 2030 voire 2050 sans qu'on comprenne bien comment il sera possible de les atteindre ou tout simplement de les approcher sans programme de recherche ambitieux (stockage de l'électricité, développement des biocarburants, capture et stockage du CO₂ par exemple), dans un contexte de croissance faible et sans disposer des ressources financières permettant d'inciter suffisamment les particuliers et les entreprises à utiliser plus efficacement l'énergie, à modifier leurs comportements (en matière de transports par exemple véhicule hybride voire électrique et ferroulage) ou à améliorer l'habitat et les bâtiments afin de réduire la consommation d'énergie (constructions neuves et rénovation). L'objectif de réduire d'un facteur 4 en 2050 les émissions de gaz à effet de serre, oublié dans le premier projet de juin, a bien été introduit dans le nouveau texte mais sans que cela entraîne de modification, ce qui ne manque pas de surprendre !

On peut voir ce projet de loi comme une simple incantation mais aussi, ce qui n'est pas rassurant, comme une sorte d'ouverture vers l'inconnu au moyen de multiples tiroirs qui permettront à l'administration de piloter la transition au fil des années et de la conjoncture.

Il est curieux que les récents évènements n'aient pas amené les autorités à reconsidérer certaines orientations stratégiques et à remettre en cause une idéologie qui ignore que la France, avec le choix du nucléaire pour sa production électrique, a déjà fait sa transition il y a bien longtemps, puisque voilà plus de 20 ans que la production d'électricité y est dé-carbonée à plus de 90% sans que son économie en pâtisse, au contraire !

Pourtant ces évènements ne manquent pas :

- Après l'Espagne et l'Allemagne, l'Europe a décidé de revoir significativement à la baisse les incitations à développer les énergies renouvelables ;

- L'Europe et l'Allemagne étudient les conditions pour maintenir en état de fonctionner avec un très court préavis les centrales à gaz les plus performantes que leurs propriétaires veulent arrêter faute de rentabilité (marché dit *de capacité*) ;
- Tandis qu'ALSTOM, faute de perspective d'avenir de sa branche Energie et de débouchés en France où EDF ou GDF Suez n'expriment pas de besoins importants, a dû s'abriter chez l'américain General Electric ;
- La Belgique, après avoir louvoyé pendant deux décennies sur le thème doit-on arrêter le nucléaire (bientôt, tout de suite, plus tard, non maintenant...) et avoir découragé de ce fait l'électricien, vient soudain de décider dans les pires conditions de prolonger de 10 ans deux de ses plus vieux réacteurs qu'il va falloir moderniser rapidement alors que leur propriétaire s'apprêtait à les arrêter prochainement : il s'agit en effet de faire face, dans l'urgence, à un risque de pénurie d'électricité dès l'hiver prochain suite à l'indisponibilité, peut-être durable, de deux autres réacteurs pourtant plus modernes ;
- Dans le même temps, l'Europe vient d'informer l'Angleterre et EDF qu'elle allait prochainement débloquer l'autorisation de construire deux réacteurs EPR à Hinkley Point ;
- Alors qu'en France, RTE (Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité) vient de faire savoir qu'à partir de l'hiver 2015, ce qui n'est pas si loin, les besoins en électricité français pourraient ne plus être totalement couverts sans parler d'indisponibilité durable d'équipements en service et tandis que presque chaque année la pointe hivernale est plus élevée que l'année précédente; apparemment seuls les alsaciens s'en sont émus, comme c'est curieux ! Est-il bien avisé de vouloir arrêter Fessenheim fin 2016 comme on le leur serine depuis quelques années ?
- Sans oublier bien sûr les incertitudes que font planer les évènements d'Ukraine sur l'approvisionnement en gaz de l'Europe dès l'hiver prochain ou ceux du Moyen-Orient qui pourraient entraîner à terme de graves désordres en matière d'approvisionnements pétroliers.

N'y-a-t-il pas là suffisamment de raisons pour réexaminer s'il est bien opportun d'arrêter une vingtaine de réacteurs français d'ici 2025 ou de plafonner la puissance nucléaire totale à son niveau actuel comme le prévoit le projet de loi ? La France aura-t-elle la sagesse de ne pas condamner ce qui marche, est sûr, économique et n'émet pas de CO2 ?

Considérant les durées de procédure puis de construction ne convient-il pas d'envisager la réalisation d'un second EPR en France, le site de Penly a déjà été évoqué car ce ne sont pas les éoliennes qui ne tournent pas par grands froids anticycloniques ou les panneaux solaires qui fourniront en hiver l'électricité dont le pays ou les véhicules que l'Etat cherche à développer auront besoin.

Enfin faut-il, au moment où notre pays souffre d'une grave crise de compétitivité, diminuer le recours au nucléaire qui permet à nos entreprises de bénéficier d'une électricité à un prix particulièrement bas et stable ?

Bernard Lenail